

PREFETE DE SEINE-ET-MARNE

Direction départementale  
des territoires  
Service de l'agriculture et du  
développement durable

Affaire suivie par : Bruno LE LAGADEC  
téléphone : 01 60 56 70 97  
télécopie : 01 60 56 71 01  
[bruno.le-lagadec@seine-et-marne.gouv.fr](mailto:bruno.le-lagadec@seine-et-marne.gouv.fr)

RECU le  
18 MAR. 2013  
2013/424

Vaux-le-Pénil, le 20 février 2012

Monsieur le Maire,

Par courrier du 11 décembre 2012, vous avez sollicité l'avis de la commission départementale de consommation des espaces agricoles (CDCEA) relatif au projet d'élaboration de carte communale de votre commune dont la procédure a été décidée le 17 septembre 2012. La commission s'est réunie le 31 janvier 2013 pour examiner le projet que vous avez commenté au regard de la consommation des espaces agricoles.

Au final, la commission a rendu un avis favorable au projet de PLU de la commune de CHARTRONGES;

Je vous rappelle, que conformément à l'article 123-10 du Code de l'urbanisme, cet avis est à joindre au dossier d'enquête publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur départemental des Territoires



Jean-Yves SOMMIER

Monsieur André TRAWINSKI  
Maire de CHARTRONGES  
Mairie de CHARTRONGES  
Grande rue  
77320 CHARTRONGES